

PRESENTATION

Le contexte

Les plus anciens d'entre-nous ont appris « sur le tas » et enrichi leur expérience au travers de réalisations successives de réussites et quelques fois d'échecs. D'autres ont bénéficié de formations spécifiques, mais celles-ci ont pris leur véritable valeur que lors de leur mise en œuvre en situation réelle.

L'animation et la gestion d'un cluster est une activité multifacettes où chaque jour fait apparaître une nouvelle sollicitation, une nouvelle opportunité à saisir ou un nouveau problème à résoudre.

Le réseau constitué par les membres de France Clusters (dirigeants et équipes) regroupe des situations diverses et, même si leur histoire est souvent liée à leur territoire ou à leur secteur, ils ont accumulé une extrême richesse d'expériences qui peut être utile soit à un nouvel entrant, soit un autre cluster confronté à une situation déjà connue et maîtrisée par d'autres.

Le propre d'un cluster est de susciter et d'amplifier l'intelligence collective..., appliquons cela pour nous-même au travers d'un système de mentorat.

Les fondamentaux de TANDEM

Traditionnellement, le mentorat se traduit par une collaboration entre une personne expérimentée et une personne qui souhaite renforcer son expérience sur une question précise.

Les interventions du mentor s'inscrivent dans une relation de réciprocité, d'échange et d'engagement mutuel. Le mentorat requiert une approche où le mentoré a la possibilité d'être lui-même. Il s'agira donc d'une relation non-directive et dans le respect des choix du mentoré. Le mentor est engagé envers le mentoré, tout en demeurant détaché face aux solutions que ce dernier choisira d'adopter.

Elle implique généralement des rencontres, mais peut s'inscrire dans une relation à distance.

Public cible

Les adhérents de France Clusters

Les sujets à partager en TANDEM ?

De la même manière qu'aucune question n'est stupide, aucun sujet n'est tabou dans le programme TANDEM ! Une de vos questions reste sans réponse ? Vous envisagez un projet structurant mais ne savez pas par quel bout lancez l'initiative ? Vous butez sur une situation bénigne ou stratégique ? etc. (*exemple : modèle économique, problèmes juridiques ou fiscaux, accompagnement à l'international, projets européens, outils d'animation (CRM, outils de suivi de projets...), rapprochement ou fusion avec d'autres acteurs, etc...*)

Il y a fort à parier qu'au moins un de vos homologues au sein de la communauté France Clusters a déjà vécu cette situation et serait prêt à partager son expérience, voire à vous accompagner pour « passer la marche »...

Les étapes du programme TANDEM et calendrier prévisionnel

- 4 février 2020 : Webinaire de présentation du programme TANDEM
- du 5 février au 29 février : Appel à inscription des futurs mentorés et identification des besoins (confidentiel) exprimés
- du 1er mars au 15 mars : Constitution du groupe 2020 des futurs mentorés sur la base des besoins identifiés
- du 16 mars au 6 avril : Appel à mentors sur les besoins évoqués et anonymisés
- 6 avril au 14 mai : Création et mise en relation par France Clusters des binômes mentor/mentoré en vue de la constitution d'accords de mentorat spécifiques
- 15 mai : Organisation du premier rendez-vous lors de l'Assemblée Générale de France Clusters
- de mai à novembre : Suivi et accompagnement à distance des binômes par France Clusters

Une précaution stricte de TANDEM : confiance et confidentialité

Tout au long du parcours, France Clusters et le futur mentor s'engagent auprès du mentoré à la plus stricte confidentialité des informations qui nous seront transmises



Votre contact :

François-Louis Billon - +33 (0)6 20 66 93 98 - francois-louis.billon@franceclusters.fr

www.franceclusters.fr

